

DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

➤ INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....

Adresse mail :

➤ INFORMATIONS SUR LE GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE OU DE LA RESIDENCE

Bailleur/ syndic de la copropriété/personne :

Nom du correspondant :

Adresse :

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Adresse mail :

➤ INFORMATIONS SUR L'IMMEUBLE OU LA RESIDENCE

Nombre total de logements :

Existence d'un jardin privatif ou d'espaces verts Oui Non

Existence d'un espace pour installer les composteurs (minimum 5m²) Oui Non

➤ INFORMATIONS SUR LE PROJET

Nombre approximatif de foyers volontaires :

La mise en place d'un composteur collectif demande *a minima* 4 foyers participants à l'opération.

NEVERS AGGLOMÉRATION VOUS ACCOMPAGNE PENDANT 1 CYCLE

NOS ENGAGEMENTS

- Aide à la mise en place du projet
- Fourniture du matériel nécessaire au compostage à un tarif préférentiel
- Fourniture des outils de communication
- Formation au compostage
- Installation des composteurs
- Suivi et accompagnement pendant un cycle de compostage

VOS ENGAGEMENTS

- Localisation dans l'agglomération de Nevers
- Au minimum un référent composteur sur toute la durée du projet
- Au minimum 4 foyers participants et 5m² d'espace vert
- Respect des règles du compostage et entretien des composteurs
- Partage du compost avec les participants
- Participation financière au matériel
- Autonomie progressive puis totale
- Prévenir Nevers Agglomération en cas de problème